



Le 09/07/13,

RAPPEL CONSOMMATEUR :

THYM L'Herbier de France sachet 50g → Lot 6131

Et

HERBES DE PROVENCE Cook Flacon 80g → Lot T8310



Délai : 2 MOIS (jusqu'au lundi 09 septembre 2013)

Les produits pourraient potentiellement contenir des particules métalliques. Il n'y a pas de risque avéré pour les consommateurs qui utilisent le thym en tisane (le produit étant filtré). Cependant une utilisation en aromate pourrait représenter un risque potentiel, d'où le rappel nécessaire de ces produits.

⇒ Merci de rapporter dans votre magasin le ou les produits concernés. Ils vous seront intégralement remboursés.

Nous nous excusons pour cet incident. Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations,

La société ARCADIE